



COMMENT CHOISIR VOS GANTS SI VOUS ÊTES PAYSAGISTE ?

QUELS GANTS CHOISIR SELON VOTRE ACTIVITÉ ?

En tant que paysagistes, vous êtes amenés à réaliser de nombreuses opérations : préparation et aménagement de sols, plantation d'arbres, d'arbustes et de massifs, taille et entretien de végétaux, tonte et débroussaillage. Le port de gants est essentiel pour :

- **protéger vos mains** contre les risques mécaniques, chimiques, thermiques ponctuels, et contre les irritations cutanées liées aux végétaux ou à l'humidité.
- **préserver votre dextérité**, indispensable pour les travaux de précision comme la taille, la plantation ou les raccords d'irrigation.



BON À SAVOIR

En tant que paysagiste, vous intervenez souvent au contact de végétation piquante (ronces, haies...) et de branches hautes. Le port de manchettes de protection, en complément des gants, limite les griffures, coupures et irritations sur les avant-bras, notamment lors des travaux de taille, de débroussaillage et de manutention de végétaux.

Le choix des gants doit être en adéquation avec les activités exercées. Pour cela, il est important de choisir des gants adaptés à la spécificité de chaque tâche pour garantir protection et confort.

TYPE DE TÂCHE	NORME(S) & NIVEAUX DE PERFORMANCE CONSEILLÉS
<ul style="list-style-type: none"> → Préparation des sols → Tonte, débroussaillage → Pose de gazon → Désherbage → Manutention → Taille de haies et d'arbustes 	<p>Utilisez <i>a minima</i> des gants de protection contre les risques mécaniques conformes à la norme NF EN 388 présentant par exemple le niveau de performance 4132C.</p> <p>Adaptez le niveau de protection au type de tâche réalisée. Par exemple, pour la taille de haies ou d'arbustes avec des outils tranchants, l'indice de résistance à la coupure doit être au minimum de niveau C. À l'inverse, pour les postes n'utilisant pas d'outils coupants, l'exigence de coupure peut être ajustée (X ou niveau inférieur) en fonction de l'évaluation des risques.</p>
<ul style="list-style-type: none"> → Élaguer et tronçonner des arbres 	<p>Utilisez des gants spécifiques de protection pour tronçonneuse conformes à la norme NF EN 381-7, complétés par une protection au risque mécanique NF EN 388.</p>
<ul style="list-style-type: none"> → Désherbage avec produits → Application de produits de traitement (désherbants, nettoyeurs, huiles...) 	<p>Utilisez <i>a minima</i> des gants NF EN ISO 374-1 de type A avec manchette longue et référez-vous dans tous les cas à la fiche de données de sécurité (FDS) des produits manipulés.</p>

Les informations fournies ci-dessus sont données à titre indicatif. Seule une analyse des risques permet de déterminer le niveau de protection approprié.

QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER ?

- **Lisez la notice d'instruction** du fabricant (pour le chef d'entreprise).
- **N'hésitez pas à tester plusieurs modèles** avant d'adopter les bons gants.
- **Utilisez des gants adaptés** à la taille des mains pour une dextérité optimale.
- **Enfilez les gants sur des mains propres et sèches**
- **Vérifiez au préalable l'état d'usure**

Pour tout comprendre sur les gants et bien les choisir

[Cliquez ici](#)

PENSEZ-Y

Vous travaillez en extérieur : adaptez vos gants à la saison. La plupart des modèles existent en version été (plus respirante, bonne dextérité) et version hiver (isolation contre le froid).



GANTS DE PROTECTION RÉUTILISABLES OU JETABLES ?

Gants de protection réutilisables

- **Inspectez régulièrement les gants** pour identifier toute trace d'usure ou déchirure.
- **En présence de tout signe de dégradation** (trous, fissures, craquelures, déchirures, rigidité anormale, usure prononcée, etc.), changez de gants pour une paire neuve.
- **Nettoyez les gants** conformément aux préconisations du fabricant (ex. lavage à la main pour le cuir, en machine pour certains textiles).
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.

Gants de protection jetables

- **Retirez les gants** sans que la peau entre en contact avec la partie extérieure.
- **Jetez-les** selon les consignes de gestion des déchets.
- **Lavez-vous les mains** immédiatement après les avoir retirés.



ATTENTION

Les gants à usage unique sont à jeter après chaque utilisation. En cours d'utilisation, ils sont à remplacer dès qu'ils sont endommagés et autant de fois que nécessaire, pour s'assurer d'une protection optimale.

Mettez en concurrence 2 ou 3 modèles afin de choisir le plus adapté. Dans certains cas, les gants peuvent être la source de certaines réactions allergiques tel que des irritations de la peau. Les gants sont personnels, ne les partagez pas avec un collègue, afin d'éviter la transmission d'infections.

Le choix des gants doit être fait en impliquant les salariés qui seront amenés à les porter. Associer les salariés dans le choix de vos équipements favorise l'acceptation du port des gants.

Pour accompagner cette démarche, le chef d'entreprise peut mettre en place plusieurs actions :

- **des affiches** dans les ateliers ou véhicules, rappelant l'importance du port des gants, leur entretien et leur remplacement en cas d'usure ;
- **un livret pratique** à conserver dans les véhicules, récapitulant les types de gants recommandés selon les tâches réalisées ;
- **des temps de sensibilisation** lors des briefings d'équipe, pour expliquer l'importance du port des gants.

